scrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers**
u pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
scrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouvelle carte grise.**

Nom .....

Domicile .....

Signature

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

DEKRA S087K057 A 13/06/2019 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 A 15/06/2021 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 S 17/07/2021 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 A 17/06/2022 8258 TQ 87
DEKRA S087K114 A 08/06/2024 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 A 10/06/2025 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 A 09/06/2026 8258 TQ 87	DEKRA S087K114 S 08/07/2023 8258 TQ 87

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M_1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(I.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt [en dB(A)]
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(Y.1) Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
(Y.3) Montant total de la taxe à acquitter en Euro
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

République Française
Communauté européenne

Ministère des Transports

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registrácijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbeviset;

(A) Numéro d'immatriculation
(A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)